



*Lumière sur les Pratiques d'Élevage et d'Abattage*

## **Communiqué de presse – 26 juin 2018**

### **L-PEA c/o Mairie de Felletin : Victoire de L-PEA devant le Tribunal**

*Par un arrêté du 20 juin 2018, le Maire de la commune de Felletin a interdit à L-PEA de réaliser deux actions de sensibilisation sur le marché de Felletin, les vendredis 22 et 29 juin, dans le cadre de sa campagne contre le projet de poulailler industriel sur la commune de Moutier-Rozeille.*

*Par l'intermédiaire de son avocat Me Jean-Christophe Ménard, L-PEA a saisi en référé le Tribunal administratif de Limoges afin d'obtenir l'annulation de cette décision totalement arbitraire et attentatoire aux libertés.*

**Par une ordonnance rendue ce mardi 26 juin, le juge des référés du Tribunal administratif de Limoges donne raison à L-PEA et ordonne au Maire de la commune de Felletin de :**

- Suspendre son l'arrêté du 20 juin 2018 en tant qu'il porte atteinte à la liberté d'expression et de manifestation de L-PEA.
- Autoriser l'association L-PEA à mener une manifestation de sensibilisation sur le marché de la place Courtaud à Felletin le vendredi 29 juin 2018 de 9h30 à 12h30.

Le tribunal condamne également la commune de Felletin à verser à l'association L-PEA la somme de 1 000 euros.

**L-PEA se félicite de cette décision qui va dans le sens du respect de la loi et de la liberté d'expression, principes fondamentaux de notre démocratie.**

Le stand de L-PEA sera donc bien présent sur le marché de Felletin ce vendredi 29 juin, de 9h30 à 12h30 pour une action de sensibilisation et d'information conviviale des citoyens sur les risques des élevages intensifs.

L-PEA vous rappelle également l'organisation de sa manifestation le 1<sup>er</sup> juillet prochain, devant la Mairie de Moutier-Rozeille, contre le projet de poulailler industriel de 15 000 volailles de M. Bialoux.

L-PEA appelle tous les citoyens à se mobiliser contre ce projet qui représente une cruauté inutile et inacceptable infligée aux animaux en tant qu'êtres sensibles, une grave menace pour la protection de l'environnement et la santé des consommateurs.

#### **Contact :**

Aurore LENOIR, présidente de L-PEA

07 88 35 06 10

[Au.lenoir@gmail.com](mailto:Au.lenoir@gmail.com)